

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ;
Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT,
ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme CASTEL à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 16 – FINANCES : BUDGET ANNEXE – ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PAYS BASQUE - DECISION MODIFICATIVE N° 02

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Vu le budget primitif du budget Annexe de la Régie Autonome – Orchestre Symphonique du
Pays Basque adopté le 1^{er} avril 2025.

Considérant la nécessité :

- d'augmenter les charges à caractère général (chapitre 011) de 15 000 € afin de couvrir les besoins de l'OSPB et notamment la mission d'accompagnement du CDG 64.
- d'acquérir des droits d'auteurs et de représentation du conte musical « Le Secret de la Fée Musique » pour 2 100 € (chapitre 65)
- de financer ces dépenses par une réduction des charges de personnel (7 100 €) et par l'inscription de recettes supplémentaires issue du mécénat.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Il est demandé au Conseil d'Administration après en avoir délibéré d'adopter la décision modificative n° 02 du budget Annexe de la Régie Autonome – Orchestre Symphonique du Pays Basque tel que présentée ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES		
011	Charges à Caractère Général	15 000	75	Autres produits de gestion courante	10 000
611	Contrats de prestations de services	9 000	756	Libéralités reçues	10 000
6132	Locations immobilières	- 10 230			
61358	Autres Locations mobilières	13 630			
62268	Autres honoraires	4 600			
6247	Transports collectifs du personnel	- 2 000			
012	Charges de Personnel	- 7 100			
6211	Personnel affecté collectivité rattachement	- 7 100			
65	Autres Charges de Gestion Courante	2 100			
6518	Redevances p/ concessions, licences, droits	2 100			
TOTAL DEPENSES REELLES :		10 000	TOTAL RECETTES REELLES :		10 000
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT :		10 000	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT :		10 000

DONT ACTE